



Revue de presse Transmission et Reprise d'entreprises

Septembre 2007

 **ÉNÉRICE**

Avec le concours du



Fonds Unique
de Pérequisition



avec le soutien du FSE Objectif III

1- Reprise d'entreprise et gestion du changement : une combinaison délicate - *Aravis – Juin 2007*

➔ Pour des raisons démographiques, les années à venir donneront lieu à de nombreuses transmissions d'entreprises. Défi individuel pour le repreneur, mutation pour l'entreprise et ses salariés, une période de changements, de découverte, d'adaptation, d'opportunité ou de risque s'ouvre. Il faut alors faire face à certaines tensions, prendre le temps d'observer, de comprendre pour ensuite agir. Le repreneur doit trouver le bon équilibre entre rupture et continuité mais cela n'est pas si simple. Des analyses statistiques montrent que

« de nombreux échecs sont dus à une insuffisance de prise en compte du facteur humain ». Trois exemples en phase d'ante reprise vous sont présentés dans cette fiche pratique.

2- Actualité - Site des CCI sur la Transmission Reprise – www.transmission.cci.fr – Août 2007

Les CCI de Paris, d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont mis en place un mentorat pour les repreneurs

➔ Ce dispositif, proposé gratuitement aux repreneurs ayant racheté depuis moins d'un an une société de moins de 50 salariés, est une forme de tutorat assuré par un conseiller transmission de la CCI. Après un diagnostic de l'entreprise et une analyse des besoins du repreneur, le tuteur met en place un suivi individuel pour une durée de 10 jours. Au programme : le financement, la comptabilité et la gestion financière, les aspects juridiques et fiscaux, le marketing, le management, les ressources humaines et la stratégie d'entreprise. Ce programme a été initié par la Commission européenne et est assuré dans un premier temps jusqu'en 2008.

Naissance d'un fonds de prêt régional en Auvergne

➔ La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Auvergne est à l'initiative de la création d'un fonds de prêts régional dédié à la reprise / transmission d'entreprises qui s'intitule « Auvergne Transmission ». Ce fonds est créé en partenariat avec la Région et la Caisse des dépôts. « Auvergne Transmission » sera opérationnelle à partir du 1er Octobre 2007.

En résumé :

- Montant moyen des prêts d'honneur accordés : 50.000 €,
- Un critère d'éligibilité unique : maintien au minimum de 5 emplois,
- Le fonds est ouvert à tout secteur d'activité.

CCI-EEF a signé une convention de partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables - Plusieurs aspects de cette convention sont dédiés à la transmission-reprise – *Pas d'article joint*

➔ Les experts comptables accompagnent plus d'un million et demi d'entreprises dans toutes les phases de leur vie, de la création à la transmission. La convention signée entre CCI-EEF (Entreprendre En France) et le CSOEC prévoit, pour la création-reprise :

- La réalisation en commun d'une enquête auprès des chefs d'entreprise concernant le marché de la transmission en partenariat avec l'IFOP (une convention spécifique sera signée),
- La participation à des comités d'évaluation d'entreprise,
- La collaboration sur le suivi des repreneurs et la mise en relation cédants – repreneurs,
- La collaboration pour la diffusion d'offres d'entreprises à vendre.

Constitution de l'Association Auvergne Business Angels – Pas d'article joint

→ L'Association Auvergne Business Angels est en cours de constitution, la CRCI Auvergne et la CCI de Clermont apportent leur soutien à la mise en place de ce nouveau dispositif. Auvergne Business Angels regroupe des investisseurs auvergnats qui souhaitent apporter aux jeunes entrepreneurs leurs compétences, leurs réseaux relationnels et une nouvelle solution de financement. Cette démarche – lancée à l'initiative de Gérard MERLE, élu de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire et chef d'entreprise – vise notamment à pallier le manque de fonds propres qui constitue trop souvent un frein à la création et à la transmission des PME

régionales. Ce réseau se donne donc pour objectifs de rendre plus visibles les Business Angels¹, de faciliter leur identification et leur mise en relation avec des porteurs de projets.

¹Un Business Angel est une personne physique qui investit une part de son patrimoine dans une création ou reprise d'entreprise à fort potentiel de croissance... et qui, en plus de son argent, met à disposition de l'entreprise ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps.

Les CCI d'Aquitaine se mobilisent auprès de la Région pour la Transmission-Reprise – Pas d'article joint

→ Elles participent au programme d'aides régional sur le sujet. La Région Aquitaine lance un site consacré aux repreneurs et cédants d'entreprise. Le site <http://transmission-reprise.aquitaine.fr> présente le programme d'aides proposé par le réseau Transmission - Reprise d' Aquitaine.

EBP et les CCI se mobilisent pour les créateurs / repreneurs d'entreprise... - Pas d'article joint

→ Ils créent un "pack Entreprendre" spécifique pour les repreneurs accompagnés par les CCI. Depuis sa création en 1984, EBP a pour objectif de fournir des solutions de gestion simples, efficaces et économiques aux entreprises de 0 à 50 salariés, en particulier aux entreprises naissantes (qu'elles soient des créations pures ou des reprises d'activités). EBP propose également une offre dans le cadre du dispositif initié par le Ministère des PME concernant l'accès à l'économie numérique. Grâce à son partenariat avec CCI - Entreprendre en France,

EBP propose aux créateurs et repreneurs d'entreprise "un pack spécifique CCI-EEF" :

- un support d'animation d'une heure « découverte de la gestion informatisée »
- la mise à disposition pour les créateurs / repreneurs du guide "Lancez-vous" et du chèque "Entreprendre EBP" (20% de remise sur les logiciels EBP pour les stagiaires "5 jours pour Entreprendre" et pour les créateurs / repreneurs accompagnés par les conseillers CCI).

Lancement du site MEO dédié à la transmission d'entreprises en Rhône-Alpes - Pas d'article joint

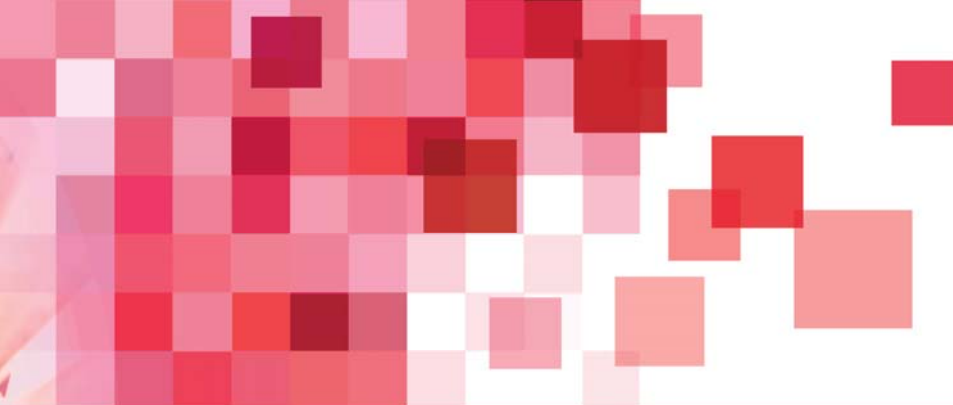
→ Le site MEO a été inauguré le 22 janvier 2007 à l'ENS Sciences de la plateforme Internet Méo. Conçu et alimenté par les Ordres des avocats, des notaires et des experts-comptables en Rhône-Alpes, ce site unique en France est une des réponses à la problématique de la transmission d'entreprise. Pour plus d'informations : www.meo-ordres.net

La CCI du Havre inaugure un kiosque pour les cédants et les repreneurs - Pas d'article joint

→ Pour faciliter les cessions et les reprises d'entreprises, la CCI et ses partenaires ont mis en place un kiosque en libre accès qui regroupe un maximum d'informations sur la transmission d'entreprise. Installé dans le hall de la CCI, cédants et repreneurs y trouveront des fiches pratiques sur l'accompagnement, le financement et les garanties et des documents spécifiques à chacun des professionnels de la transmission d'entreprise : notaires, experts comptables, cabinets conseils, financeurs...

Un observatoire régional sur la Transmission - Reprise en Midi-Pyrénées - Pas d'article joint

→ La CRCI Midi - Pyrénées a mis en place un nouvel instrument : un observatoire régional concernant la transmission – reprise d'entreprise. Il permet d'avoir un regard prospectif et un outil statistique sur le marché de la transmission – reprise en Midi – Pyrénées.



GÉNÉRICE

Avec le concours du



Fonds Unique
de Péréquation



avec le soutien du FSE Objectif III